



Check-list des informations nécessaires pour la réalisation d'un CECB®

Cette liste ne saurait être exhaustive dans la mesure où chaque bâtiment a ses propres spécificités. Elle a pour seul but de lister de manière synthétique les données de base nécessaires à la bonne réalisation d'un CECB®. Dans certains cas, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de réunir toutes ces informations. Dès lors, une évaluation devra être appliquée. Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que la pertinence d'un certificat CECB® est directement liée à la qualité des informations fournies. Sa durée de validité est de 10 ans (respectivement 3 ans pour les projets en cours de planification).

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Plans complets (plans d'étage, sous-sol, toiture, coupes, façades)
2. Historique des rénovations énergétiques (fenêtres, toiture, éclairage, chaufferie, etc)
3. IDC mis-à-jour
4. État locatif et cahier de répartition des locaux
5. Contrats de maintenance (chauffage, ventilation) et éventuel contrat à la performance
6. Rapports techniques effectués (audits sur l'enveloppe ou les installations techniques)
7. Pour quelles raisons souhaitez-vous un CECB+ ?
 - Conseils et analyses
 - Subventions pour travaux envisagés?
 - Autre, merci de spécifier